**Décret de reconnaissance et de subventionnement des associations environnementales**

*(Décret du 23 janvier 2014 et AGW du 15 mai 2014)*

**Questions les plus fréquemment posées**

Si vous ne parvenez pas à cocher les cases, cela est du à une incompatibilité des versions de logiciel informatique. Vous pouvez surligner les bons items, les mettre en gras, barrer les mauvais… . Veuillez nous en excuser. Lorsque le guichet sera informatisé complétement, tout ces bugs seront réglés.

**Choix entre association locale et association régionale :**

Il n’y a pas de hiérarchie de qualité ou de valeur entre les 2 types d’association et cela ne porte en rien sur une demande de subventionnement future.

La différence n’est pas que dans le nombre d’activité mais est aussi dans les lieux que vous investissez dans le cadre de vos activités. Si vous ne travaillez que dans votre commune et environs, demandez une reconnaissance locale même si vous avez plus de 20 activités par an. Si par contre vous travaillez dans d’autres régions et que vous n’avez pas les 20 activités par an, vous êtes un peu obligé de demander une reconnaissance locale.

**Types de structures pouvant demander la reconnaissance**

Les structures qui peuvent demander la reconnaissance ne peuvent être que celles mentionnées dans la législation : association sans but lucratif (asbl), association internationale sans but lucratif (aisbl), fondation, société à finalité sociale. Une case autre est réservée notamment pour les demandes de reconnaissance pour les associations ou groupements de fait.

**Annexe 1** : Un bilan financier comprenant un tableau récapitulatif des recettes et des dépenses par poste des deux exercices civils précédents la demande de reconnaissance, ces documents sont approuvés par les organes décisionnels de l'association *(R.40-6 3°)*

Il s’agit des années civiles 2013 et 2014.

2013 : bilan approuvé par l’AG (PV)

2014 : bilan approuvé par le Président ou l’administrateur délégué ou le secrétaire général (celui qui a délégation de l’AG selon vos statuts).

**Annexes 2 et 5** : Description des activités et encodage dans le tableau des activités, sur les 2 dernières années 2013 et 2014 pour les tableaux et les 3 dernières années pour l’annexe 2 !

Il **ne faut pas mettre son rapport d’activité en annexe**, il y a 2 pages en annexe 2 dans laquelle vous pouvez décrire vos activités d’une manière générale et le tableau de l’annexe 5. Vous pouvez également inscrire plus que les 5, 20 ou 30 activités demandées par année.

D’une manière générale, le mieux est d’avoir **une diversité d’activités**, diversité tant au niveau des thématiques environnementales que de publics ou encore des types d’activités.

**On entend par « action »** : animation, formation, stage, balade, newsletter, réalisation d’un outil pédagogique, d’une revue, une campagne dans les écoles, l’animation d’un centre de documentation… Peu importe la durée, elle est à mentionner. Les grosses actions (campagne scolaire, formation longue…) peuvent se scinder ou se rassembler au besoin.

**La liste de « types de publics »** peut être supprimée et remplacée par un autre public comme : école normale, administration communale, naturaliste, personnes handicapées, personnes précarisées…

**La liste de la colonne « Périodicité »** peut aussi être supprimée et remplacée par autre chose ou ne pas être remplie

Dans la nouvelle version du formulaire, les menus déroulants ont été supprimés.

**Quelques exemples complémentaires**

Expl. 1 : Réalisation d’outils pédagogiques, de communication, d’une brochure …

Expl. 2 : Animation « visite de la carrière » de 3 h faite plusieurs fois dans l’année avec des classes différentes. Pour une petits asbl qui a eu 3 animations sur l’année, les mettre chacune sur une ligne, ne pas remplir la case périodicité.

Expl. 3 : Animation « visite de la carrière » de 3 h faite 15 fois dans l’année avec des classes différentes. Vous pouvez les mettre en une ligne, dans mettre une date particulière, ni ne remplir périodicité.

Expl. 4 : projet scolaire sur le potager à l’école : 4 animations saisonnière sur l’année.

Expl. 5 : une exposition

Expl. 6 : Une campagne scolaire au niveau wallon « écoles pour demain » : elle consiste en une dizaine de visites dans chaque école avec des audits, des animations, des accompagnements dans la mise en place d’actions… Soit, comme le programme dépend des besoins de chaque écoles, une ligne par école avec une petite description des actions réalisées, soit une ligne pour la campagne, en expliquant l’ensemble du projet en général et en donnant le nombre d’écoles participantes.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Expl.*** | **Date**  **2014** | **Lieu** | **Durée (h)** | **Type de public** | **Nb pers. présentes** | **Périodicité** | **Description**  ***(10 lignes max.)*** |
| ***1*** | 2014 | Réalisation de documents pédagogiques à destination des enseignants participants à une campagne de sensibilisation | */* | Ecoles | */* | Choisissez un élément. | En 2014, dans le cadre de la campagne XXX, nous avons développé des dossiers d’informations et outils de communication pour aider les enseignants à réaliser leurs actions.  Outils développés : affiche, flyer et fiches pédagogiques … |
| ***2*** | 1/3 | Namur | *3h* | Ecoles | *22* | Choisissez un élément. | Animation scolaire, école Notre Dame de Namur, 5ème primaire : visite de la carrière d’Asty Moulin. |
| 31/5 | Namur | *3h* | Ecoles | *17* | Choisissez un élément. | Animation scolaire, école communale de St Servais 6 ème primaire: visite de la carrière d’Asty Moulin. |
| 27/8 | Namur | *3h* | Ecoles | *19* | Choisissez un élément. | Animation scolaire , école communale de Profondeville 4ème primaire, visite de la carrière d’Asty Moulin. |
| ***3*** | 2014 | Namur | *3h* | Ecoles | *215* | Choisissez un élément. | Animation scolaire dans le cadre de la visite de la carrière. 15 classes ont suivi cette activité en 2014 |
| ***4*** | 2014 | Liège | *32h* | Ecoles | *20* | Saisonnier | Projet sur le potager à l’école, 4 animations en fonction des saisons. Hiver : le temps du repos, préparation pour le printemps, le compost, légumes d’hiver, préparation de nichoirs à oiseaux et insectes…Printemps : préparation de la terre, choix des légumes, semis, comment pousse une plante… Eté : récolte des 1er légumes , semis pour l’automne, alimentation équilibrée, fabrication de confiture,… Automne : récolte, fabrication de conserves, … |
| ***5*** | 1/02 au 15/05 | Exposition à la Maison de la culture de XXX | */* | Famille | *350* | Choisissez un élément. | Exposition sur la mobilité douce dans le cadre de l’inauguration du nouveau RAVEL |
| ***6*** | 2014 | partout en wallonie ou mettre les localités des 10 écoles | *100 jours* | écoles | *10 écoles* |  | Campagne «Ecoles pour demain» consiste dans chaque école à XXXX |